



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

**Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable**

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur le projet de parc photovoltaïque au sol dans un bassin de
rétention à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales)**

N°saisine : 2025-015072

N°MRAe : 2025APO116

Montpellier, le 23 septembre 2025

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), la préfecture des Pyrénées-Orientales a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de parc photovoltaïque au sol dans un bassin de rétention à Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 17 septembre 2025.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.